



# Déclaration du SNUipp-FSU 77

---

*CAPD du 20 mai 2016*

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

Comme tous les ans, nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner et finaliser les opérations du mouvement des personnels de Seine-et-Marne.

Nous tenons à souligner que cette année, le retour à des délais normaux dans le déroulement des opérations a permis aux délégués du personnel du SNUipp-FSU 77 de faire toutes les opérations de vérifications nécessaires, dès l'envoi des premiers documents, en vérifiant les barèmes, les priorités, les modalités d'occupation des postes, en relisant les documents, en les confrontant à leur connaissance des écoles, en allant à la rencontre de nos collègues lors des réunions « mouvement ouvert » que nous avons organisées dans tout le département... Ces délais ont facilité la correction des éléments de barème avant que le mouvement ne tourne, réduisant ainsi la quantité de « chaînes » que nous aurions pu avoir à traiter. A ce sujet, nous soulignons le travail des services de la DPPE et, en particulier, de la cellule en charge de cette opération, tout particulièrement Mme Noirmain qui a fait preuve d'une grande disponibilité et d'un professionnalisme très apprécié.

Nous tenons néanmoins à vous faire part d'un certain nombre de points qui nous interpellent encore :

- Nous maintenons notre demande de retour à un mouvement en 2 phases, avec 2 phases d'émission de vœux. En effet, nos collègues ont toujours postulé au placement dans une logique différente de celle du mouvement, car ils savaient qu'ils y étaient nommés à titre provisoire.
- La prétendue simplification de la circulaire n'a pas été vécue comme telle par nos collègues. Les nombreuses annexes continuent de rendre plus opaque la lecture de ce document.
- Nous continuons de demander le redéveloppement des RASED, trop de postes étant, à ce jour, vacants. De nombreux départs en formation CAPASH E et G sont nécessaires pour relancer ces RASED mis en difficulté depuis 2008.
- Toujours au sujet des décharges de direction, le SNUipp-FSU 77 vous demande le retour du traitement des écoles primaires au même titre que les écoles maternelles. Comment comprendre que des directrices-teurs puissent passer d'une décharge complète à une demi-décharge par un simple jeu d'écriture du ministère.
- Nous demandons que le manque de postes n'ait pas de conséquences sur les possibilités pour nos collègues de se voir accorder une disponibilité, un détachement ou certaines quotités de temps partiel. Comment expliquer que, parce qu'on enseigne en Seine-et-Marne, on ait moins de chances de bénéficier de ces dispositifs que des enseignants d'autres départements ?
- Le nombre important de postes à profil, malgré toutes les réserves que nous avons pu formuler ces dernières années, ne contribue pas à la clarté des opérations de mouvement aux yeux de nos collègues. Après avoir consulté les avis des commissions, nous persistons dans notre demande de transparence et de diminution (voire de disparition) de ces postes.

Je vous remercie